

FICHE DE POSTE

REFERENT MATHÉMATIQUES DE CIRCONSCRIPTION

- (0,5 ETP Circonscription de Dole nord + 0,5 ETP Circonscription de Dole sud)
 (0,5 ETP Circonscription de Lons nord + 0,5 ETP Circonscription de Lons sud)
 (0,5 ETP Circonscription de Champagnole + 0,5 ETP Appui pédagogique Champagnole)
 (0,5 ETP Circonscription de Saint-Claude + 0,5 ETP Appui pédagogique Saint-Claude)

Rattaché à l'adjoint à l'IA-DASEN et placé sous l'autorité fonctionnelle de l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription dont il dépend, le référent mathématiques de circonscription est un enseignant du premier degré chargé d'accompagner la mise en œuvre de la mesure 14 du Plan Villani Torossian dans les classes.

Ses missions répondent aux axes définis au niveau académique. Il est accompagné par l'inspecteur de l'Education nationale en charge du dossier des mathématiques dans le département et par les référents académiques.

Le référent a pour mission d'accompagner les professeurs des écoles dans la conception et la mise en œuvre d'un enseignement des mathématiques, de la maternelle au CM2, de nature à faire évoluer de façon substantielle les acquis des élèves. Il travaille avec des formateurs issus du second degré, professeurs de mathématiques. Tous bénéficient conjointement d'une formation spécifique (séminaires nationaux et formation au niveau académique).

CONDITIONS REQUISES	
Missions	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au développement des compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques des enseignants dans le cadre de l'enseignement des mathématiques de la maternelle au CM2. - Accompagner les enseignants dans leur classe et durant des temps d'échange et de formation spécifiques. - Travailler en partenariat et concertation avec les membres de l'équipe de circonscription et les autres référents. - Participer aux actions de formation organisées à l'intention des référents mathématiques. - Contribuer à la réflexion pédagogique entreprise à l'échelon départemental et académique (groupes de travail notamment). - Contribuer à l'évaluation de la mise en œuvre de la mesure 14 du Plan Villani Torossian. - A l'issue de chaque année scolaire, rédiger un compte-rendu d'activités à l'intention de l'IEN.
Connaissances et compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> - Aptitude à adopter une posture d'accompagnement et de formation vis-à-vis de ses pairs. - Connaissances pédagogiques et didactiques dans le domaine de l'enseignement des mathématiques à l'école primaire. - Connaissances satisfaisantes en mathématiques ainsi qu'en didactique des mathématiques. - Aptitude à travailler en équipe dans le cadre d'une action partagée et à rendre compte de son action. - Capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative. - Qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.
Conditions de candidature	<ul style="list-style-type: none"> - Être enseignant du premier degré.
Modalités de candidature	<p>Les enseignants volontaires adresseront leur candidature à l'IA-DASEN sous couvert de l'IEN de leur circonscription pour le ... 2021, en précisant les circonscriptions sur lesquelles ils candidatent.</p> <p>Une prise de contact préalable avec au moins l'un des IEN des circonscriptions sur lesquelles les candidats postulent, est souhaitable.</p> <p>Une lettre de motivation et un CV sont à transmettre par la voie hiérarchique à l'IA-DASEN.</p> <p>Une commission de recrutement, composée de l'IA-DASEN ou de son représentant et d'un IEN, auditionnera les candidats.</p>